

**COMMUNAUTE DE
COMMUNES
VAL ES DUNES**

1 rue Guéritot
14370 ARGENCES
☎ 02 31 15 63 70

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'an deux mille vingt-trois le quatre mai à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes de la commune de Condé-sur-Iffs sous la présidence de M. Philippe PESQUEREL.

Date de convocation :
27.04.2023

publiée le 15.05.2023

Nombre de conseillers :
En exercice 39
Présents 27
Titulaires 26
Suppléants 1
Pouvoirs 8
Votants 35

Quorum 20

Etaient présents : M. Dominique DELIVET, Mmes Brigitte FIQUET-ASSIRATI, Lydie MAIGRET, MM. Richard MARTIN, Jacques-Yves OUIN, Jean-Yves MAUBANT (suppléant d'Ann BAUGAS), Mme Nathaly MONROCQ, MM. Philippe PESQUEREL, Eric MARGERIE, Mme Sophie de GIBON, MM. Eric DUVAL, Laurent DECLERCK, Stéphane AMILCAR, Mme Régine ÉNÉE, MM. Alain PORQUET, Henri LEHUGEUR, Mme Coralie ARRUEGO, M. Stéphane CASTEL, Mme Alexandra LEPINAY, M. Alexandre PIGEONNIER, Mme Sylvie SALLE, MM. Joël DUGUEY, Claude FOUCHER, Mme Patricia LECOMTE, M. Didier LEMONNIER, Mme Laurence MORIN et M. Jean-Pierre FORGEAS formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : M. Gilbert GEMY (pouvoir à Richard MARTIN), Mmes Florence GUERIN (pouvoir à Jacques-Yves OUIN), Marie-Françoise ISABEL (pouvoir à Lydie MAIGRET), Ann BAUGAS, Florence SERANDOUR (pouvoir à Nathaly MONROCQ), M. Guillaume LECOEUR, Mme Magali LONCLE (pouvoir à Eric MARGERIE), MM. Michel CRUCHON (pouvoir à Eric DUVAL), William HERFORT, Philippe PIARD (pouvoir à Alain PORQUET), Matthieu PICHON (pouvoir à Joël DUGUEY), Alain BOHEME et Patrice MARTIN,

Secrétaire de séance : Mme Nathaly MONROCQ

Délibération n° 2023 / 80

Objet : AMENAGEMENT DE L'ESPACE - Finalisation du contournement sud de Caen

La Communauté de communes est adhérente à l'association pour la finalisation du contournement sud de Caen. Afin de faire avancer le projet et d'avoir plus de poids face au Préfet de Région, il est proposé aux membres de délibérer des vœux.

« La réalisation du contournement Sud de Caen vise à une meilleure organisation des déplacements sur l'aire métropolitaine en venant notamment décharger le boulevard périphérique, aujourd'hui très encombré, d'une partie de son trafic. Elle doit également offrir une infrastructure adaptée pour les trafics d'échange et de transit provenant des autoroutes A 13, A 84 et A 88. Enfin, il s'agit également de désengorger les axes secondaires qui servent d'itinéraires de substitution.

Il s'agit de réaliser uniquement le chaînon manquant de 8.5 kms entre la RN 158 et la RD 613

La création d'un itinéraire de substitution permettrait de retrouver sur ces axes une circulation apaisée. Pour toutes ces communes et leurs habitants, la décharge du trafic routier et notamment des poids lourds constituera une amélioration sensible du cadre et de la qualité de vie (amélioration de la qualité de l'air et de l'ambiance acoustique le long de ces routes).

La décharge des axes routiers facilitera également les actions des collectivités territoriales pour repenser le partage de l'espace public au profit des modes de déplacements doux (vélo, marche à pied...).

Une attention particulière sera portée pour la réalisation de ce tronçon avec la

prise en compte de critères environnementaux.

Alors que ce projet figure depuis plus de 25 ans dans les différents documents de planification, la réalisation du « chaînon manquant » n'est plus évoquée depuis une dizaine d'années donnant le sentiment d'abandon larvé qui n'est pas acceptable. Il est donc temps de faire avancer ce dossier

Le conseil communautaire de Val ès dunes réuni en séance le 4 mai 2023 interpelle Monsieur le Préfet de Région pour :

- L'inscription du contournement sud dans le cadre du CPER ;
- L'organisation d'une réunion avec les co-financeurs dans les meilleurs délais associant la SAPN ;
- La communication d'un calendrier pour la mise en œuvre de ce projet incluant les études engagées par la DREAL. »

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

↪ Acte ces vœux.

Pour extrait conforme,

La secrétaire de séance,
Nathaly MONROCCQ



Pour le Président,
et par délégation,
la Vice-présidente,
Marie-Françoise ISABEL

